Parcours type du candidat à la VAE

Une seule candidature France VAE est possible dans cette avance de phase, c'est-à-dire qu'un seul parcours et un seul financement peuvent être accordés durant cette période.

a. Démarches préalables à l'entrée en parcours :

- Le candidat se connecte au site : https://vae.gouv.fr/
- Il clique sur "démarrer un parcours VAE"
- Il renseigne ses nom, prénom, mail, téléphone et département de résidence
- Il choisit son projet de certification
- Il précise l'objectif de sa démarche
- Il ajoute un premier niveau d'informations sur ses expériences (date début, durée approximative, descriptif activité)
- Il sélectionne son Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) et transmet sa candidature

b. Rencontre avec son architecte accompagnateur de parcours (nombre d'entretiens à l'appréciation de l'AAP) :

- Il expose son projet à l'AAP qui le guide, et confirme avec lui le ciblage de la certification ou le réoriente
- Il co-construit son parcours de validation et/ou de développement de compétences, et/ou de période d'immersion professionnelle avec son AAP
- Il confirme son engagement en validant le parcours transmis par l'AAP dans son espace candidat : https://vae.gouv.fr/app/
- Il s'engage à arrêter une date prévisionnelle de son dépôt de dossier d'expérience 1 à 2 mois après le début d'accompagnement
- Il s'engage à répondre aux sollicitations (interview, questionnaires) de l'équipe REVA, y compris post certification
- **c. Rédaction de son dossier d'expériences** avec l'appui méthodologique de l'accompagnateur et le respect des actions planifiées avec son AAP
- **d. Envoi de son dossier d'expériences au certificateur** et se préparer au passage devant le jury avec l'appui de son accompagnateur

e. Participation à un entretien post-jury VAE

En cas de validation partielle ou d'échec, le candidat pourra bénéficier d'un entretien d'une durée minimum d'1h avec son AAP pour co-construire un plan d'actions à mener pour viser une validation totale.

L'AAP devra le proposer systématiquement au candidat en situation de validation partielle ou d'échec.